

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Juin 1892

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 24 juin courant, le Prince a nommé M. Louis-Bernard-Georges d'Auzac Consul de la Principauté à Nice, en remplacement de M. le Comte Gaspard Médecin, décédé.

**NOUVELLES LOCALES**

M. le Duc et M<sup>me</sup> de Richelieu ont quitté le Palais de Monaco jeudi dernier, se rendant à Paris.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mai 1892, a été de 43,124.

Mardi dernier au Collège de la Visitation, à l'occasion de la fête de saint Louis de Gonzague et de la première communion, il y a eu le soir un très joli feu d'artifice. L'élite de la société monégasque avait été conviée à ces réjouissances pyrotechniques qui ont obtenu un grand succès.

Le 23 de ce mois deux dames se baignaient à la plage de Larvotto, lorsqu'elles disparurent tout à coup. Une spectatrice appela au secours et fut entendue du sieur Pierre Gaymonat, gardien de l'hôtel Métropole, qui se trouvait à une distance d'environ 50 mètres. Celui-ci se jeta à l'eau tout habillé, et retira d'abord l'une des baigneuses qu'il déposa sur la plage ; puis il se remit à la recherche de la seconde quoiqu'il fût fatigué et gêné dans ses mouvements par ses vêtements mouillés. Il l'aperçut et lui jeta son tablier dont elle saisit l'extrémité. Il la tira à lui et put la ramener également sur le rivage. Nous ne pouvons que le féliciter.

Dimanche matin, à la Cathédrale, pendant la Grand'Messe du Sacré-Cœur, chantée par M<sup>sr</sup> Guyotte, vicaire général, M. Joseph Bergonzi, baryton amateur, membre de la Société Chorale, a chanté, à l'élévation, un *O Salutaris* de M. Pendola, violoncelle solo.

Le jeune interprète a rendu avec une voix bien timbrée et un grand sentiment artistique, cette page remarquable du modeste autant qu'habile compositeur que l'orchestre de Monte Carlo compte depuis longtemps dans ses rangs.

On signale la mise en circulation de faux billets de banque de cent francs (émission 1887). Ces billets sont très difficiles à reconnaître à première vue, tant leur ressemblance est parfaite avec ceux de la Banque de France. Le papier, cependant, est beaucoup plus épais que celui des billets véritables.

Ce matin est entré dans notre port le vapeur de commerce anglais *Hollinside*, capitaine Sheriff, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz. 19 hommes d'équipage, jauge : 692 tonneaux.

A partir de juillet prochain, les formules de mandats-cartes internationaux, actuellement couleur chamois, seront supprimées et remplacées par d'autres formules détachées d'un carnet à souche numéroté.

Cette innovation aura pour le personnel l'avantage immédiat d'atténuer les responsabilités en rendant presque impossibles les pertes de formules.

Des améliorations ont été demandées aux gares de Monaco et de Monte Carlo par le Comité des Travaux publics. La Compagnie P.-L.-M. a terminé ses études et les travaux vont commencer prochainement.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, les modifications suivantes seront apportées au régime auquel sont actuellement soumises les lettres et les boîtes de valeurs déclarées circulant à l'intérieur par la poste.

En ce qui concerne les lettres contenant des valeurs, la modification porte uniquement sur le droit proportionnel à percevoir, droit qui est abaissé de 10 centimes par 100 francs à 10 centimes par 500 francs.

Quant aux boîtes de valeurs déclarées, les changements apportés à leurs conditions d'envoi sont plus nombreux ; ils touchent à la fois au tarif, aux dimensions et au minimum de déclaration.

D'après la nouvelle loi, ces boîtes sont soumises :  
 1° Au droit fixe de chargement de 25 centimes ;  
 2° A un droit proportionnel de 10 centimes par 500 francs déclarés ;

3° A la taxe de 5 centimes par 50 grammes (tarif des échantillons) mais sans limite de poids. Leurs dimensions maxima sont fixées à 30 centimètres en longueur et à 10 centimètres en hauteur et en largeur.

Enfin le minimum de déclaration est supprimé. Rien n'est changé aux dispositions antérieures, concernant :

1° Les formalités relatives au dépôt, à la déclaration et à la responsabilité de l'Administration ;  
 2° L'épaisseur des parois de la boîte qui doit être de 8 millimètres ;

3° L'interdiction d'insérer des pièces de monnaies ou des lettres dans les boîtes de valeurs déclarées ;

4° Le maximum de déclaration qui reste fixé à 10,000 francs.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Grasse.** — La cueillette du réséda, qui se fait habituellement à cette époque, donnera, cette année, des résultats insignifiants. On peut presque dire de cette fleur qu'il y a manque complet. Mais cette culture n'étant que d'une importance secondaire et les approvisionnements existants pouvant suffire aux besoins actuels, il n'y a pas lieu de se préoccuper outre mesure de la médiocrité de la production.

Dans quelques semaines, la cueillette du jasmin va commencer pour les quartiers précoces. Il s'agit là d'une culture autrement importante que celle du réséda, puisque c'est par centaines de mille francs qu'il faut chiffrer la valeur des ces fleurs consommées par la parfumerie. Sur ce que sera la récolte, on ne peut encore se pronon-

cer d'une façon bien catégorique ; toutefois les apparences sont satisfaisantes, la chaleur et la sécheresse n'exerçant que d'heureux effets sur le développement de l'arbuste.

**Nice.** — La Société des Bains de Mer de Monaco a fait remettre la somme de 500 francs à l'Œuvre de la Maternité artificielle.

— Une course à pied entre Cannes et Nice aura lieu le dimanche 31 juillet prochain. Le trajet est de 68 kilomètres.

**Roquebrune.** — A la suite d'une demande de M. Borriglione, député, le Ministre des Travaux publics de France a soumis à la Chambre des Députés une demande de crédits pour la rectification de la route nationale n° 7, au sortir de la Principauté, sur le territoire de la commune de Roquebrune. La Chambre a voté les crédits demandés et le Sénat va être appelé à confirmer ce vote.

Cette rectification, à laquelle la France s'était engagée par le traité du 2 février 1861 avec la Principauté, va donc se réaliser. Les travaux, selon la promesse formelle du Ministre, seront commencés dès que la décision de la Chambre sera sanctionnée par le Sénat.

**CAUSERIE**

**La Carte postale**

On lit dans plusieurs journaux :

Il est question de modifier les cartes postales. Le nouveau type serait vert d'un côté et blanc et glacé de l'autre et reviendrait au même prix que l'affreux carton chamois actuellement en usage.

Modifier la couleur des cartes postales est fort bien, mais la première réforme qui s'impose, est d'améliorer leur qualité. Vingt fois nous nous sommes fait l'écho des plaintes du public, qui trouve, non sans quelque raison, que la première condition requise pour de tels objets est qu'on puisse écrire dessus.

Quand elle parut, la carte postale fut saluée de l'approbation unanime. C'était en 1872 ; mais dès 1870, l'Angleterre avait créé la « post-card » au prix de 1/2 penny.

D'ailleurs, l'idée première d'une carte de correspondance reviendrait, paraît-il, au docteur Emmanuel, professeur autrichien et membre de l'Académie militaire de Vienne Neustad. A la veille de la guerre, en 1870, la carte postale fut adoptée en Allemagne en vertu d'un décret de M. de Bismarck.

La même année, nous la voyons passer en Suisse, puis elle fut successivement adoptée en Belgique en 1871, au Danemark, en Norvège et en Suède. Dans son intéressant ouvrage sur les améliorations postales, M. Wolowski a démontré tous les avantages qui, au point de vue de la facilité des rapports commerciaux, pouvaient être retirés d'une correspondance à prix réduit, et c'est l'influence de cet homme autorisé qui contribua le plus efficacement à faire entrer dans nos mœurs l'usage de la carte postale.

Mais — tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil — il faut remonter haut pour trouver l'idée première de la carte de correspondance. Il faut porter ses regards au dix-septième siècle, ni plus ni moins.

Il n'entre pas dans notre but de faire ici l'histoire du service postal sous Louis XIV ; nous nous bornerons à en rappeler brièvement l'organisation. Et nous voulons seulement montrer combien à cette époque elle était rudimentaire. Les courriers et les « ordinaires » c'est ainsi qu'on les appelait, quelque diligence qu'ils fissent, mettaient de longs jours à parcourir la France. Ils

employaient dix jours pour se rendre de Paris à Marseille, porteurs de leur précieux bagage.

Ajoutez que non seulement ils avaient à lutter avec le mauvais état des voies de communication ; mais encore ils devaient se mettre en garde contre les attaques à main armée qu'entreprenaient fréquemment de véritables bandes de routiers.

Ces attaques des malles-postes sont célèbres et souvent elles ont défrayé le roman et le théâtre. Or, la réalité dépassait la fiction, et rien n'était malheureusement moins rare que l'arrestation des courriers et postillons entre deux relais, quoique lesdits relais ne fussent jamais séparés par une distance supérieure à quatre lieues. Dans de telles conditions, assez défavorables, l'idée vint cependant à Louis XIV d'établir un service postal à prix réduits : certaines lettres circulant sans cachets étaient transportées au prix unique de deux sous. Ce pli sans cachets est l'ancêtre direct de notre carte postale.

On comprendra sans peine que les routes n'étant pas sûres, les services ne pouvaient être réguliers. De cet inconvénient naquit un avantage ; avantage purement littéraire, il est vrai : comme l'expédition d'un paquet de lettres était chose importante, la lettre profitait elle-même — pour sa forme — du soin qui avait présidé à sa rédaction. Ainsi fut créé le genre épistolaire où s'illustra M<sup>me</sup> de Sévigné. La « lettre » devint comme le « portrait » un thème de joute spirituelle où l'on s'exerçait non sans préciosité, et le dix-huitième siècle qui avant l'apogée des encyclopédistes vécut d'abord du précédent, s'occupa de mettre au jour et de publier une foule de ces « correspondances ».

Sous la Régence, sous Louis XV et sous Louis XVI, l'idée améliorative de Louis XIV tomba en désuétude. Le service postal avec des tarifs unifiés ne date véritablement que de notre siècle. Avec la vapeur d'abord rapprochant la distance, avec l'électricité qui, mieux que Chappe, la supprime, la régularité absolue des communications s'établit. Il n'en fallut pas moins attendre pendant plus de soixante ans la réapparition — transformée d'ailleurs — de l'idée démocratique de Louis XIV : la carte postale. Nous avons dit avec quel enthousiasme elle fut reçue. Il est matériellement et mathématiquement prouvé par les statistiques que du jour au lendemain le chiffre numérique des correspondances fut double !

Les avantages de la carte postale sont trop connus et appréciés pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici ; mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de montrer un de ses inconvénients.

En feuilletant la collection des feuilles judiciaires, on s'aperçoit que les cas sont nombreux où la carte postale devient un puissant auxiliaire de chantage et de diffamation.

Sans rappeler un incident célèbre qui fit bruit en son temps, car le revolver s'y mêla lestement, tenu par une main féminine... et parlementaire, disons qu'il ne se passe pas de mois où des faits semblables, quoique moins retentissants, ne se produisent.

Depuis, on ne compte plus les condamnations pour chantage par cartes postales.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La « saison » parisienne tend de plus en plus à se rapprocher comme durée et comme allure générale de la « season » anglaise. Les *garden-parties* deviennent de plus en plus à la mode, malgré les incertitudes du temps cet été.

La comtesse Armand, née de Gontaut-Biron, femme du ministre plénipotentiaire et député de l'Aube, en a donné un ou une — car l'un et l'autre se dit — dans sa splendide propriété de la rue Franklin. Le monde parlementaire et le monde diplomatique s'y pressaient : de la terrasse où était installé le buffet, on a une vue splendide sur la Seine, la tour Eiffel, les principaux monuments de Paris ; d'un côté la perspective s'étend jusqu'à Meudon, de l'autre jusqu'à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Chez la duchesse de Doudeauville, dont c'était la dernière réception, on s'est promené dans le jardin, et les jeunes gens ont fait un tour de valse dans les salons.

Malheureusement trop peu de demeures à Paris se prêtent à ce genre de fêtes si bien appropriées à la saison et si gracieuses, où les hommes sont en redingote et pantalon clair, les femmes en chapeau et en robe claire, ce qui est plus gai que l'habit noir et la toilette d'étiquette qui prête moins aux inventions du goût. Plusieurs jeunes gens du plus grand monde ont pensé avec raison que, pendant qu'on était en train de modeler sur l'Angleterre la mondanité française, il ne serait pas mauvais de donner une fête de célibataires, ce qu'on appelle une fête de *bachelors* à Londres. Ils ont donné un très beau bal dans l'île du Bois de Boulogne. Les dix-huit amphitryons étaient MM. le duc d'Ayen, le duc de Morny, le prince de Lucinge, le comte de Castellane, le comte Amelot, le comte de Vauvineux, le comte de Narbonne-Lara, le comte de Chasseloup-Laubat, M. Ramon de Erraza, le comte G. Le Gonidec, le comte A. de Contades, le comte R. de Chabrol, le comte de Dion, MM. Luis de Erraza, V. de Villamil, E. Deschamps et le baron R. Seillière. Les hommes étaient presque tous en habit de couleur, les dames en toilette de garden-party.

Les diners ont été très nombreux.

Le Président de la République a donné à une centaine d'invités le dîner annuel du Salon, où M. Bonnat, président de la Société des Artistes français, et M. Puvis de Chavannes, président de la Société des Artistes français, occupaient les places d'honneur. Après le dîner, réception. On a beaucoup remarqué la toilette de M<sup>me</sup> Carnot, une robe en tulle brodé de roses et d'œillets : c'est l'une des robes offertes lors du récent voyage du Président de la République à Lunéville.

Grand dîner chez le général et M<sup>me</sup> Meredith-Read en l'honneur du nouveau ministre des Etats-Unis, M. Jefferson Coolidge, et de sa fille, M<sup>me</sup> Sears. Deux jours après, chez les mêmes amphitryons, grand dîner en l'honneur de M. et M<sup>me</sup> Austin Lee.

Chez M<sup>me</sup> de Bernadaki, grand dîner où les invités ont eu l'agréable surprise d'entendre Yvette Guilbert dont la vogue est grandissante.

Chez M<sup>me</sup> Henri Schneider, dîner de cent couverts par petites tables, soirée et cotillon.

Dîner, suivi de réception intime, chez M<sup>me</sup> G. Fouquier. On a fait de la musique, et M<sup>me</sup> Imbert de La Tour a magistralement chanté la romance de *Sigurd*.

Comédie chez M<sup>me</sup> Aimé Pastré. On a joué *Eux*, saynète de M. Maurice Donnay, et *Colibri*, comédie de M. Legendre, où la gracieuse M<sup>me</sup> Rose Syma a été fort applaudie.

Belle matinée musicale chez M<sup>me</sup> Maurel où M<sup>me</sup> Ading, de l'Opéra, et la grande pianiste, M<sup>me</sup> Roger Miclos, ont fait merveille.

Chez la marquise de Jeancourt, on a applaudi la comtesse de Guerne, M<sup>me</sup> Kiney et M. Le Lubez.

Chez la comtesse d'Azincourt, très vif succès pour M<sup>me</sup> de la Tombelle, qui dit fort bien les vers, et pour M<sup>lle</sup> Nathalie Kirewsky, une chanteuse d'élite.

La fin du mois de juin sera très bien remplie. Les invitations ont été lancées pour un dîner suivi de réception chez M<sup>me</sup> Boré-Verrier, pour une réception chez la duchesse de la Torre, un cotillon chez la vicomtesse de Tredern, un cotillon de jeunes femmes chez la comtesse Fernand de la Ferronnais ; ce sera probablement la clôture de la grande saison parisienne. Dès les premiers jours de juillet, on partira en villégiature ou à la mer.

Le nombre de soirées de contrat a été si grand qu'il est impossible de toutes les énumérer.

Signalons une brillante matinée chez le marquis et la marquise de Riberolles pour la signature du contrat de leur fille, fiancée au baron de Cadier de Veauce.

Réception intime chez M<sup>me</sup> Dubourg, pour la signature du contrat de sa fille, fiancée au capitaine Mouton, de l'état-major de la neuvième division d'infanterie. Mgr Larus, évêque de Langres, donnera la bénédiction nuptiale.

Réception brillante chez M<sup>me</sup> Desmarest, à la Banque de France, à l'occasion du mariage de M<sup>lle</sup> Desmarest, fille du sous-gouverneur de la Banque de France, avec M. Elie Paulze d'Ivoy, fils du général de division, qui seconda si brillamment le général Faidherbe dans la direction de l'armée du Nord, en 1871.

On a célébré dans la chapelle de la Vierge, à Saint-Pierre-de-Chaillot, le mariage de M. Jules Hellmann, banquier, avec M<sup>lle</sup> Sabine Carolus Duran.

A l'église paroissiale de Passy, l'abbé d'Hulst a béni le mariage de M. Jean Darcy, inspecteur des finances, avec M<sup>lle</sup> Madeleine de Franqueville, fille du comte de Franqueville, membre de l'Institut.

A Saint-Thomas-d'Aquin, mariage de M. Pierre d'Epenoux, lieutenant au 20<sup>e</sup> dragons, avec M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse de Guénamant.

A l'église de l'Etoile, mariage de M. Charles Waddington, fils de M. Richard Waddington, député de la Seine-Inférieure, avec miss Berthe Harjes.

On annonce pour le 27 le mariage, à l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailou, du vicomte Joseph de Chabannes avec M<sup>lle</sup> Claire-Antoinette de Bourdeille.

Nous apprenons les fiançailles de M. Gaston Chrestien de Lihus (de la Nièvre) avec M<sup>lle</sup> Geneviève Laffitte de Canson ; celles de M. Robert Lavallée avec M<sup>lle</sup> Juliette Gireaudeau, fille d'un des plus sympathiques fonctionnaires de l'Empire ; et celles du vicomte Charles de Gatellier, lieutenant au 2<sup>e</sup> hussards, avec M<sup>lle</sup> Le Rebours, fille du vicomte Le Rebours.

M. Ernest Millot, l'ancien avoué si connu dans le monde des lettres et des arts, marie le même jour ses deux filles. M<sup>lle</sup> Marie Millot épouse M. Sardou, adjoint à l'intendance militaire, et M<sup>lle</sup> Alice Millot épouse M. Gabriel Guillaume, avocat à la Cour d'appel.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Dans sa séance du 21 juin, l'Académie de Médecine de Paris, sur une communication de M. Dujardin-Beaumetz, s'est occupée de la rage à Paris.

A l'unanimité moins une voix, elle a adopté la résolution suivante :

L'Académie, affirmant de nouveau que la suppression des chiens errants est le seul moyen efficace de faire disparaître la rage, émet le vœu que les prescriptions des articles 51 à 54 du décret du 22 juin 1882 soient constamment et rigoureusement appliquées.

Dans sa séance du 21 mai 1892, le comité consultatif d'hygiène de France a émis l'avis que l'addition du sel d'étain à la pâte servant à la fabrication du pain d'épice, constituait une fabrication nuisible à la santé, le protochlorure d'étain étant un corps assez violent, toxique, suivant la dose absorbée.

Il a été reconnu que la proportion de protochlorure d'étain dont se servent les fabricants, varie de 500 grammes à 5 kilos de sel d'étain pour 100 kilogrammes de farine, rendant 200 kilos de pain d'épice.

L'addition de ce sel permet d'employer des farines de qualité plus que médiocre ; de substituer la mélasse au miel, et d'obtenir des produits conservant l'apparence de ceux de bonne qualité.

Des poursuites seront dirigées contre ceux qui fabriqueraient ou vendraient des pains d'épice contenant des sels d'étain.

On sait que, même par un temps froid et conservés dans un endroit sec, les œufs perdent, au bout d'une quinzaine de jours, ce goût de fraîcheur si recherché. D'après la *Revue des Sciences naturelles appliquées*, on a réussi, en Russie, à pallier à cette prompte altération en se servant de la vaseline. Pour cela, on en enduit des œufs propres par deux fois, avec un intervalle de trois à cinq jours, et on les enfouit ensuite dans du son, dans des paniers placés dans un local sec, frais, mais non point froid, et inaccessible à la gelée. L'expérience a démontré que les œufs ainsi conservés peuvent être servis, même après deux ou trois mois, à la coque, aux gourmets les plus exigeants. Ils se conservent même plus longtemps, et jamais on n'a d'œufs complètement gâtés. La condition essentielle du succès est d'avoir un local absolument sec ; dans le cas contraire, les œufs se couvrent de moisissure et sont perdus au bout de peu de temps. Il est nécessaire également d'éloigner toute matière odorante, dont les œufs prennent l'odeur, ce qui les rend impropres à la consommation. De plus, on ne doit conserver à la vaseline que les œufs très propres.

*Les emplois des vieux journaux.* — Toute femme de ménage connaît la valeur incalculable des journaux pour envelopper les effets d'hiver : l'encre d'imprimerie offrant aux insectes les plus hardis un obstacle aussi invincible, suivant certaines ménagères, que le camphre ou autre ingrédient analogue. C'est pour cette raison que les journaux rendent de grands services, placés sous les tapis. Mentionnons encore quelques autres de leurs usages.

De vieux journaux donnent le dernier poli aux couteaux et aux fourchettes que l'on vient de nettoyer et à tous les ustensiles étamés en général. Frottez-les bien et faites-les sécher. Les journaux peuvent ainsi être avantageusement employés pour polir les poêles.

Enfin une des propriétés les plus précieuses du papier dans l'économie domestique, c'est celle d'être imperméable à l'air. De la glace soigneusement enveloppée dans les journaux de façon à empêcher toute intrusion de l'air, se conservera plus longtemps que de toute autre manière, et un pot d'eau glacée placé dans un journal dont les extrémités seront bien tordues ensemble de façon à n'offrir aucune issue à l'air, se conservera toute la nuit, quelle que soit la chaleur d'une chambre en été, sans que la glace fonde d'une façon sensible. La connaissance de cette propriété des journaux sera d'une grande utilité pour le traitement des malades pendant la nuit.

(Journal de la Santé).

On écrit de Paris :

Une dame, la femme d'un ingénieur, voulut récemment accompagner son mari dans une usine électrique. Elle avait eu grand soin de ne pas emporter sa montre, un petit chef-d'œuvre d'horlogerie. Deux jours après, elle regarda l'heure. Sa montre retardait d'une heure. Le lendemain, il était 3 heures; la montre marquait 1 heure. Grande stupéfaction; jamais, jusqu'ici, la montre ne s'était dérangée. Cependant elle n'avait pas été emportée à l'usine. Le mari se livra à une enquête consciencieuse. Non, la montre était restée à la maison. Mais M<sup>me</sup> X... avait rapporté de l'usine le germe du mal. Elle n'avait pas laissé son corset. Or, le corset avait des ressorts en acier. L'acier était devenu aimant, et l'aimant avait aimanté les pièces de la montre.

Un journal publie une curieuse étude sur les formes diverses d'élocution chez les animaux :

« Le célèbre élocutionniste anglais, Hodyson, affirme que chez les mammifères, la conformation générale du larynx est semblable à celle de l'homme. La vigueur et le caractère du son dépendent des degrés de développement des cordes vocales et de la structure des organes vocaux.

« Les modestes observations que nous avons faites nous-mêmes à ce curieux sujet, nous rangent volontiers à cette ingénieuse théorie. Mais c'est Hodyson, plus autorisé, que je cite : Le timbre et la qualité de la voix sont remarquablement distincts dans les différentes classes des animaux, et varient chez ceux de la même famille. Les lions et les tigres, avec la force extraordinaire de leur poitrine, poussent un rugissement qui emplît l'air d'un bruit formidable, donnant une terrifiante idée de la grandeur de l'animal.

« Le cheval hennit dans une gamme chromatique descendante, sans omettre un demi-ton; c'est lui l'animal le plus musicalement doué de la création. L'âne braie dans une octave, et un de ces braiements a été copié par Hayden, avec un beau succès dans son 76<sup>e</sup> quatuor.

« L'aboïement du chien domestique est un curieux exemple de la voix cultivée, comme le trot du cheval est une chose acquise par l'usage.

« Le cri d'un singe gibbon produit exactement une gamme chromatique ascendante et descendante de sons musicaux; ce quadrumane est peut-être le seul animal dont on puisse dire qu'il chante. Le singe hurleur de l'Amérique du Sud possède une voix tonitruante qui s'étend à deux lieues. La girafe est sans voix et manque absolument de cordes vocales. Le cri de la chauve-souris est le son le plus aigu qui soit produit par un animal. Chez les reptiles, le larynx offre des conditions tout à fait rudimentaires. Ils produisent un sifflement par l'expulsion de l'air à travers une petite ouverture de la langue. Le crocodile et le caïman ne font entendre qu'un faible et confus vagissement. Le crapaud, lui, a deux cavités, de chaque côté de la bouche, qui lui servent évidemment de chambres de résonance. Les insectes, tels que le criquet, les sauterelles, les cigales et les abeilles, ont été considérés plutôt comme des musiciens que comme des chanteurs, leurs sons étant produits par le frottement des pattes et des ailes contre le corps ou par l'énergique vibration des ailes seules. D'après Hody-

son, il existe, au Brésil, une sauterelle qui peut être entendue à un kilomètre à la ronde.

« Quant aux poissons, ils sont muets pour la plupart, mais il s'en trouve de très singuliers, qui émettent des sons bizarres et mystérieux.

« Il y a quelques années, je consacrai dans la France un article d'actualité aux « poissons chanteurs » de Formose, dont l'étonnant concert intrigua si fort le brave amiral Courbet. »

## VARIÉTÉS

### A l'assaut des Montagnes

Quand on a créé nos chemins de fer, en 1829, les premières locomotives que l'on employa n'avaient pas les reins bien solides. Aussi ce fut un article de foi pour les ingénieurs qu'il fallait éviter les pentes sur les voies ferrées : pour y arriver on faisait tous les détours possibles et tous les plus étonnants lacets. Cela augmentait bien le trajet de quelques heures, mais quel voyageur eût osé s'en plaindre, les reins encore moulus des cahots de la diligence dans laquelle on s'embarquait après avoir fait son testament? Tout doucement, la locomotive a pris de l'âge, de la force et du jarret, et l'on a entrepris de lui faire grimper des pentes allant jusqu'à 20 ou 25 millimètres par mètre. Mais, à partir de là, adieu le chemin de fer! Quand la pente atteint 50 millimètres par mètre, tout ce que peut faire la machine c'est de se remorquer elle-même : il ne faut plus lui parler de traîner quoi que ce soit.

Il paraissait donc bien convenu que l'on ne verrait jamais de chemins de fer dans les montagnes et qu'elles resteraient infranchissables pour le progrès. Fort heureusement, on s'est avisé tout à coup que la solution de ce problème avait été trouvée... en 1804, et l'on a eu le bon esprit de ne pas lui en vouloir de son ancienneté. Bel exemple à suivre! On ne saurait, en effet, s'imaginer ce qu'il faut avoir de science et de modestie pour retrouver ce qui n'était pas perdu.

C'est ainsi que l'on a retrouvé la *crémaillère*, la fameuse crémaillère, perdue depuis près de 80 ans; voici que l'on est en train de la pendre de tous côtés, au flanc des montagnes les plus escarpées. Les sites pittoresques, jusqu'ici fréquentés seulement par nos amis les alpinistes, sont victorieusement pris d'assaut.

La *crémaillère* consiste dans un robuste engrenage en acier, placé à plat entre les deux rails de la voie ferrée. La locomotive porte de son côté un engrenage tournant qui vient mordre dans l'autre à volonté. Et alors, ce ne sont plus des pentes de 25 millimètres par mètre que l'on aborde, mais bien de 250 millimètres au Vitznau-Rigi, de 350 millimètres au Mount Washington, de 480 millimètres au Mont Pilate. Les mouches aux vitres!

On avouera, qu'en tant que vieillie, la crémaillère est une bien intéressante vieillie. Nous avons dit qu'elle fut préconisée et employée, en 1804, par Trévithic et Vivian, sur le petit chemin de fer de Merthyr-Tydwil, dans le pays de Galles. Les ingénieurs pensaient, à cette époque, qu'une locomotive ne pouvait traîner des véhicules chargés sur une voie métallique et, par conséquent, glissante, sans le secours de la crémaillère. Mais, en 1812, l'ingénieur Blacket démontra victorieusement que cet intermédiaire était inutile pour les chemins de fer à plat ou à faible pente que l'on construisait alors; il prouva que l'adhérence, c'est-à-dire, l'espace de collage résultant du poids de la locomotive sur le rail suffisait; on essaya; on réussit, et dès lors, on ne voulut plus entendre parler de crémaillère sans se tordre de rire. En effet, en terrain plat, en *palier*, comme disent les gens du métier, une locomotive peut remorquer plus de trente fois son poids par simple adhérence. Mais, dès qu'il faut monter une pente un peu forte, comme nous l'avons dit, la locomotive peine, elle patine, et il faut revenir à la crémaillère dédaignée : l'utopie du jour, comme disent les philosophes, est souvent la vérité du lendemain, et réciproquement.

C'est en 1847 que fut construite la première ligne à crémaillère sérieuse sur la ligne d'Indianapolis à Madison, aux Etats-Unis. Puis vint, en 1866, toujours aux Etats-Unis, la ligne de Mount-Washington dans le New-Hampshire, qui grimpe à 1,098 mètres avec une pente de

350 millimètres par mètre. Enfin, en 1869, M. Riggenbach établit en Suisse le fameux chemin de fer du Rigi, avec ses pentes de 250 millimètres par mètre; il a servi de modèle à toutes les lignes de ce genre en Europe. Tout le monde a vu des tableaux, des gravures, des dessins quelconques du chemin de fer du Rigi, et, sans y être allés, les Parisiens le connaissent mieux que la butte Montmartre : nous n'insisterons donc pas. Disons seulement qu'un autre ingénieur, très fort dans son art, M. Abt, de Lucerne, a perfectionné la crémaillère en la faisant en lames d'acier. A eux deux, M. Riggenbach et M. Abt ont hérissé la Suisse, pays prédestiné, de voies à crémaillère : tous les points de vue célèbres du pays de Guillaume Tell sont maintenant placés à l'extrémité d'un énorme démeoir en acier, et l'on en trouve aussi en Allemagne, au Brésil, à Sumatra, en Bosnie, à Saint-Domingue, au Japon. Les Alpes et les Pyrénées ne sauraient tarder à se garnir de crémaillères qui feront le bonheur des touristes en même temps qu'elles présenteront, dans bien des cas, un intérêt stratégique qui n'est pas à dédaigner.

Les plus étonnants chemins de fer à crémaillère du monde sont ceux que l'on établit en ce moment, avec de grandes vicissitudes financières, dans la Cordillère des Andes : ils font partie du réseau connu sous le nom de réseau transandin. La Cordillère des Andes court, comme une gigantesque chenille, le long de la côte de l'Océan Pacifique; quatre-vingts volcans la jalonnent. A droite et à gauche se trouvent la République Argentine, la Bolivie, le Pérou, le Chili, la Colombie, l'Equateur. L'altitude de cette épine dorsale varie entre 2,000 et 6,500 mètres; elle n'est accessible que par des cols, des *ports*, comme on dit dans nos Pyrénées, dont le seuil est placé à 4,000 et 5,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les vastes plateaux ou *altiplanities* de ces régions ont été le berceau des Incas, dont il est touchant et de bon goût de déplorer la disparition; sur ces plateaux les volcans ont fait une cuisine effroyable; le voyageur y marche pendant des lieues et des lieues dans le salpêtre, le borax, la poussière de minerai; il y trouve les célèbres mines, aujourd'hui presque délaissées, de Pasco, Porco, Potosi, Cochabamba, Lippez et autres, qui répandirent sur l'Europe, au temps de leur splendeur, plus de seize milliards d'or et d'argent.

Les pionniers actuels donnent l'assaut à cette usine naturelle de produits chimiques au moyen des chemins de fer à crémaillère. Vingt-cinq lignes ferrées, de Panama à Valparaiso, dressent contre la Cordillère leurs vertigineuses échelles; on dirait, en regardant la carte, des petits serpents qui veulent dévorer la grosse chenille. On classe ces curieux chemins de fer en catégories que nous ignorons et pour cause, c'est-à-dire, à *climat constant*, à *climat variable* et à *grande altitude*. Nous sommes peu habitués à tenir compte, ici, dans nos études de chemins de fer, de l'influence de la variation du climat et de la densité de l'air; mais lorsqu'on veut faire passer sa locomotive à seize ou vingt fois la hauteur de la Tour Eiffel, il est bon de prêter attention à ces détails.

En Europe, les plus grandes altitudes que l'on ait atteintes en chemin de fer sont de 1,367 mètres au Brenner, de 1,335 mètres au Mont-Cenis, de 1,154 mètres au Gothard, de 1,259 mètres à l'Arberg.

Dans l'Amérique du Nord, le Canadian Pacific grimpe à 2,400 mètres, l'Union Pacific à 2,500 mètres, et le Vera-Cruz-Mexico à 2,533 mètres, un peu moins haut que notre observatoire du Pic-du-Midi dans les Pyrénées.

Les voyageurs des chemins de fer à crémaillère du Transandin sont soumis à de nombreux désagréments. La température baisse de 1 degré par 180 à 200 mètres d'élévation; la quantité d'oxygène dans l'air a diminué de 31 pour cent dès que l'on atteint 3,000 mètres; l'eau bout à 89 degrés au lieu de 100 degrés et l'on éprouve le *soroche* ou *puna* ou mal des montagnes analogue au mal de mer. Si l'on fait trop vite l'ascension sans avoir le soin de se couvrir les mains et la figure avec de la graisse, figure et mains se couvrent d'enflures et de gergures; si l'on descend trop rapidement, en express, de la station située à 4,000 mètres dans le fond de la vallée, on reste oppressé, comme un asthmatique, pendant plusieurs jours.

Eh bien! tout cela n'empêche pas la civilisation,

greffée après sa crémaillère, de monter à la conquête des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nitrate de soude, de borax, de soufre, de guano. A la gare d'Ollagna, au kilomètre 435 et à 3,696 mètres d'altitude sur la frontière du Chili et de la Bolivie, notre collègue, M. Ch. Legrand, qui vient de faire ce curieux voyage, a trouvé un hôtel parfaitement installé, avec dix-huit chambres, salons de lecture, plusieurs billards et une table d'hôte renommée. Oui, une table d'hôte renommée ! à deux pas des quatre-vingts volcans ! Le tenancier de l'hôtel, auquel on nous permettra de faire une innocente réclame, se nomme don José Ramon Mandiola de Copiapo, un nom à six coups aussi long que l'hôtel est haut perché. Ce brave homme, en habit noir et en cravate blanche, personnifie l'hospitalité et la correction au milieu du soufre, du borax et du nitrate ; pour rien au monde il ne quitterait sa haute situation dans laquelle il acquiert une modeste aisance. La gloire de ce « snob » est de servir, avec autant de précision qu'au boulevard des Italiens, les voyageurs qui lui arrivent dans l'air raréfié avec des figures de l'autre monde ; il apporte à sa mission toute la ponctualité et tous les raffinements imaginables et engage, avec le plus grand sérieux, les clients à revenir le plus tôt possible !

Voilà ce que l'on peut aller voir à l'« Hôtel du Chili, de Bolivie et des Ambassadeurs », en face de la gare d'Ollagna. Quand on vous parle après cela du Rigi ou du Pilate, on ne peut que sourire poliment pour ne pas faire de peine à la Suisse ; mais, au fond, on a une rude idée de la crémaillère de 1804.

MAX DE NANSOUTY.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Avec le quatrième fascicule qui a paru la semaine dernière, le Figaro-Salon retourne au Champ-de-Mars. Rien de piquant comme de suivre ainsi dans une promenade à travers les deux Palais, les tendances d'art différentes qui ont provoqué la scission dans la Société des Artistes français. Il faut avoir sous les yeux les merveilleuses gravures dues aux procédés de MM. Boussod, Valadon et C<sup>ie</sup> pour se rendre compte de l'état actuel de l'Art contemporain.

Voici le sommaire de ce fascicule :

Sargent, Carmencita — P. Mathey, Portrait de Mademoiselle M... — E. Dinet, Le Golgotha — E. Carrière, Maternité — Marc-cius-Simons, « Mon royaume n'est pas de ce monde ». — W.-T. Dannat, Femmes espagnoles — A. Aublet, Les vieux (Tréport). — M.-J. Scill, Le soir, la Meuse à Dordrecht. — Wisthler, Harmonie en gris et rose, Portrait de Lady Meux. — H. Salmson, La fête chez les Grands-Parents. — A. Perret, Les fiancés. — L.-E. Lambert, Pillage d'armoire. — Kuehl, Leçon de tricotage. — Blanche, L'Hôte. — Prime en double page : M<sup>me</sup> Madeleine Lemaire, Le Char des fées.

Monsieur JOSEPH CLÉMENT et famille remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Madame Hélène-Anna CLÉMENT  
Née LAFON

qui ont eu lieu samedi 25 du courant.

Et prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Madame veuve ANNA GODECK et sa famille remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur H. GODECK

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 juin 1892

|   |   |                                    |
|---|---|------------------------------------|
| SAINT-TROPEZ, b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume, sable. | ID.                                       | b. Saint-Louis, fr., c. Bluat, id. |
| ID.   | b. Marie, fr., c. Ferrero, id.            | ID.                                |
| ID.   | b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.       | ID.                                |
| ID.   | b. Marie, fr., c. Dalbéra, id.            | ID.                                |
| ID.   | b. Indus, fr., c. Phion, id.              | ID.                                |
| ID.   | b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, id.      | ID.                                |
| ID.   | b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id. | ID.                                |
| ID.   | b. Fortune, fr., c. Moutte, id.           | ID.                                |
| ID.   | b. Charles, fr., c. Allègre, id.          | ID.                                |
| ID.   | b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, id.   | ID.                                |
| ID.   | b. Eclaircur, fr., c. Mascarelli, id.     | ID.                                |
| ID.   | b. Gambetta, fr., c. Gardin, id.          | ID.                                |

Départs du 20 au 26 juin

|   |   |                                    |
|---|---|------------------------------------|
| SAINT-TROPEZ, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, sur lest. | ID.                                       | b. Saint-Louis, fr., c. Bluat, id. |
| ID.   | b. Marie, fr., c. Ferrero, id.            | ID.                                |
| ID.   | b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.       | ID.                                |
| ID.   | b. Marie, fr., c. Dalbéra, id.            | ID.                                |
| ID.   | b. Indus, fr., c. Phion, id.              | ID.                                |
| ID.   | b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, id.      | ID.                                |
| ID.   | b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id. | ID.                                |
| ID.   | b. Fortune, fr., c. Moutte, id.           | ID.                                |
| ID.   | b. Charles, fr., c. Allègre, id.          | ID.                                |
| ID.   | b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, id.   | ID.                                |
| ID.   | b. Eclaircur, fr., c. Mascarelli, id.     | ID.                                |
| ID.   | b. Gambetta, fr., c. Gardin, sable.       | ID.                                |

En vente à l'Imprimerie de Monaco:  
CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL  
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE  
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO  
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES  
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

HOUSE AGENT  
Agence de Location (Villas)  
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS  
MACHEFER POUR REMPLISSAGES  
Rendu par wagons dans les gares du département  
NEGRIN L.  
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| Jun | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES<br>réduites à 0 de température<br>et au niveau de la mer |       |           |           |           | TEMPÉRATURE DE L'AIR<br>(Le thermomètre est exposé au nord) |      |           |           |           | Humidité relative<br>moyenne | VENTS           | ÉTAT DU CIEL   |
|-----|--|-------|-----------|-----------|-----------|---|------|-----------|-----------|-----------|------------------------------|-----------------|----------------|
|     | 9 h. mat.  | midi  | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat.   | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir |                              |                 |                |
|     | 21   | 758.4 | 759.3     | 759.5     | 760.2     | 761.0   | 22.8 | 24.8      | 25.2      | 24.2      |                              |                 |                |
| 22  | 61.4   | 62.7  | 62.5      | 62.8      | 63.6      | 22.2  | 25.0 | 24.6      | 23.4      | 22.2      | 78                           | E modéré, calme | Nuageux, beau  |
| 23  | 61.8   | 61.5  | 61.3      | 61.4      | 61.3      | 24.2  | 25.8 | 25.2      | 23.2      | 21.6      | 73                           | Calme, O        | Beau, nuageux  |
| 24  | 59.7   | 58.5  | 58.0      | 59.2      | 59.8      | 24.8  | 25.7 | 25.0      | 22.8      | 22.0      | 70                           | Calme, E        | id. id.        |
| 25  | 60.8   | 60.3  | 60.0      | 60.2      | 60.3      | 25.3  | 25.8 | 26.0      | 25.0      | 23.0      | 75                           | N E             | Un peu nuageux |
| 26  | 59.7   | 60.5  | 60.3      | 60.7      | 60.6      | 25.2  | 26.6 | 26.0      | 24.5      | 23.4      | 75                           | Calme, S O      | Nuageux, beau  |
| 27  | 60.5   | 60.8  | 61.3      | 61.5      | 61.8      | 25.6  | 29.3 | 30.2      | 25.2      | 24.5      | 80                           | Calme           | Beau           |

  

| DATES                    | 21           | 22           | 23           | 24           | 25           | 26           | 27           |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| TEMPÉRATURES<br>EXTREMES | 25.3<br>19.0 | 25.0<br>16.9 | 26.0<br>20.0 | 26.4<br>20.0 | 26.8<br>21.0 | 27.0<br>20.8 | 30.5<br>23.4 |

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>

Horaire de la Marche des Trains du 1<sup>er</sup> Juin 1892 — Service d'Été

| STATIONS                | 11<br>expr. | 1<br>rap. | 13<br>expr. | 3<br>expr. | 31<br>direct | 7<br>rap. | 209<br>omn. | arr. h. de Rome. | matin | matin | matin | soir  | soir | soir  | soir  | soir  |
|-------------------------|-------------|-----------|-------------|------------|--------------|-----------|-------------|------------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|
| PARIS.....              | 9 10        | 8 55      | 10 5        | .....      | 11 15        | 8 25      | 5 45        | 302<br>omn.      | 6 45  | 9 5   | 11 33 | 3 10  | 5 5  | ..... | ..... | 41 40 |
| DIJON.....              | 2 34        | 2 12      | 4 34        | .....      | 6 0          | 2 25      | 1 36        | 304<br>omn.      | 7 11  | 8 25  | 10 44 | 12 33 | 3 40 | 5 50  | 7 55  | 11 0  |
| LYON-PERRACHE.....      | 7 9         | 5 36      | 9 51        | .....      | 10 42        | 8 16      | 4 59        | 306<br>omn.      | 7 15  | 8 29  | 10 45 | 12 37 | 3 44 | 5 54  | 7 59  | 11 4  |
| MARSEILLE.....          | 2 56        | 11 26     | 5 42        | .....      | 6 20         | 5 28      | 10 40       | 10<br>expr.      | 7 18  | 8 34  | 10 50 | 12 43 | 3 47 | 5 57  | 7 43  | 10 41 |
| TOULON.....             | 3 53        | 3 37      | 3 03        | 3 09       | 3 13         | 3 31      | 7           | 336<br>omn.      | 7 24  | 8 40  | 10 56 | 12 49 | 3 53 | 6 3   | 8 9   | 11 13 |
| MENTON.....             | 1 2 3       | 1 2 3     | 1 2 3       | 1 2 3      | 1 2 3        | 1 2 3     | 1 2 3       | 12<br>expr.      | 7 34  | 8 47  | 11 3  | 12 56 | 4    | 6 10  | 8 17  | 11 20 |
| CANNES.....             | .....       | .....     | .....       | .....      | .....        | .....     | .....       | 338<br>omn.      | 7 38  | 8 54  | 11 10 | 1 3   | 4 7  | 6 17  | 8 24  | 11 27 |
| NICE.....               | .....       | .....     | .....       | .....      | .....        | .....     | .....       | 344<br>mixte     | 7 44  | 8 59  | 11 16 | 1 9   | 4 12 | 6 22  | 8 30  | 11 32 |
| NICE-Riquier.....       | .....       | .....     | .....       | .....      | .....        | .....     | .....       | 352<br>omn.      | 7 50  | 9 5   | 11 22 | 1 15  | 4 19 | 6 28  | 8 37  | 11 40 |
| Beaulieu.....           | .....       | .....     | .....       | .....      | .....        | .....     | .....       | 354<br>omn.      | 7 55  | 9 10  | 11 27 | 1 20  | 4 24 | 6 33  | 8 43  | 11 42 |
| Villefranche-s-Mer..... | .....       | .....     | .....       | .....      | .....        | .....     | .....       | 354<br>mixte     | 8 00  | 9 15  | 11 30 | 1 25  | 4 29 | 6 38  | 8 48  | 11 47 |
| La Turbie.....          | .....       | .....     | .....       | .....      | .....        | .....     | .....       | 354<br>omn.      | 8 05  | 9 20  | 11 35 | 1 30  | 4 34 | 6 43  | 8 53  | 11 51 |
| MONACO.....             | 5 36        | 7 11      | 9 3         | 11 32      | 1 16         | 4 16      | 5 39        | 338<br>omn.      | 8 10  | 9 25  | 11 40 | 1 35  | 4 39 | 6 48  | 8 58  | 11 56 |
| MONTE CARLO.....        | 5 39        | 7 14      | 9 6         | 11 35      | 1 19         | 4 19      | 5 42        | 344<br>mixte     | 8 15  | 9 30  | 11 45 | 1 40  | 4 44 | 6 53  | 9 03  | 12 0  |
| Cabbé-Roquebrune.....   | 5 42        | 7 20      | 9 13        | 11 40      | 1 24         | 4 24      | 5 46        | 344<br>omn.      | 8 20  | 9 35  | 11 50 | 1 45  | 4 49 | 6 58  | 9 08  | 12 5  |
| MENTON.....             | 5 45        | 7 23      | 9 16        | 11 43      | 1 27         | 4 27      | 5 49        | 344<br>omn.      | 8 25  | 9 40  | 11 55 | 1 50  | 4 54 | 7 03  | 9 13  | 12 10 |
| Garavan.....            | 5 52        | 7 30      | 9 27        | 11 51      | 1 35         | 4 35      | .....       | 344<br>omn.      | 8 30  | 9 45  | 12 0  | 1 55  | 5 0  | 7 09  | 9 19  | 12 15 |
| VINTIMILLE.....         | 6 2         | 7 37      | 9 39        | 12 10      | 1 48         | 4 47      | 6 5         | 344<br>omn.      | 8 35  | 9 50  | 12 5  | 2 0   | 5 5  | 7 14  | 9 24  | 12 20 |
| PARIS.....              | 6 8         | .....     | 9 45        | 12 16      | 1 54         | 4 53      | 6 11        | 344<br>omn.      | 8 40  | 9 55  | 12 10 | 2 5   | 6 10 | 7 19  | 9 29  | 12 25 |
| PARIS.....              | 6 20        | .....     | 9 58        | 12 28      | 2 7          | 5 5       | 6 23        | 344<br>omn.      | 8 45  | 10 0  | 12 15 | 2 10  | 6 15 | 7 24  | 9 34  | 12 30 |
| PARIS.....              | 7 30        | .....     | 11 33       | .....      | 3 38         | 7 5       | 8           | 344<br>omn.      | 8 50  | 10 15 | 12 20 | 2 15  | 6 20 | 7 29  | 9 39  | 12 35 |